

**Madame, Monsieur,
Cher occupant/locataire,**

Votre logement doit faire l'objet d'un **diagnostic immobilier ou repérage de matériaux avant-travaux** : c'est pour le propriétaire comme pour vous, occupant, **une opération qui vise à la meilleure sécurité sanitaire et juridique du logement.**

Dans le contexte d'épidémie au Coronavirus, en vertu :

- du Guide de préconisations de sécurité sanitaire pour la continuité des activités de la filière du diagnostic immobilier et du repérage amiante en risque Covid-19 établi par la filière du diagnostic,
- des procédures spécifiques FIDI d'intervention en milieu occupé,

LES PROFESSIONNELS DU DIAGNOSTIC IMMOBILIER RÉALISENT LEURS MISSIONS EN RESPECTANT UNE ORGANISATION, DES GESTES ET DES PROCÉDURES VISANT À ÉVITER TOUTE PROPAGATION DU VIRUS.

Votre participation active au bon déroulement de la mission de diagnostic/repérage en toute sécurité pour tous est très importante ! Concrètement, nous vous remercions :

- De **bien lire les conditions d'intervention du diagnostiqueur** ci-contre et de **signaler toute difficulté à pouvoir les respecter le jour de l'intervention.**
- **D'ouvrir votre porte et de convenir avec le diagnostiqueur dès son arrivée** de la manière dont vous allez pouvoir, ensemble, appliquer les gestes barrières pendant toute la mission.
- **Autant que possible, de quitter le logement** pendant l'intervention ou **d'accepter de changer de pièce** (si plusieurs pièces) au fur et à mesure de la progression du diagnostiqueur.
- **De ne pas toucher le matériel et les équipements** du diagnostiqueur.

LES PRINCIPALES CONDITIONS D'INTERVENTION AUXQUELLES S'ENGAGE LE DIAGNOSTIQUEUR SONT LES SUIVANTES :

- **Pas d'intervention** à l'intérieur de votre logement s'il est lui-même malade, s'il présente des symp-tômes ou s'il a été testé positif au coronavirus depuis moins de 14 jours.
- **Port de visière et de gants à usage unique dans les parties d'accès au logement**, dans les parties communes, notamment lors de la récupération des clés. La visière est désinfectée avant de pénétrer dans le logement et les gants ensachés dans un sac « déchets » géré par le diagnostiqueur.
- **Équipement spécifique possible pendant toute la durée de la mission** : combinaison, surchaussures.
- **Port d'un masque pendant la mission s'il n'est pas possible que le diagnostiqueur soit seul** dans la/les pièces où il réalise son intervention (de préférence) ou à 2m minimum des occupants.
- **Lavage des mains à l'eau et au savon ou gel hydroalcoolique** dès son arrivée et à son départ.
Utilisation d'un sachet « déchets » pour les gants usagés et tout déchet occasionné par la mission ; ce sachet est géré par le diagnostiqueur, qui l'évacue.
- **Désinfection de tout matériel nécessaire à la mission** : tablette, téléphonique, outil, avant de pénétrer dans le logement et avant de remonter dans son véhicule.
- **Limitation des contacts avec les parois ou équipements** de votre logement au minimum indispensable pour réaliser sa mission.

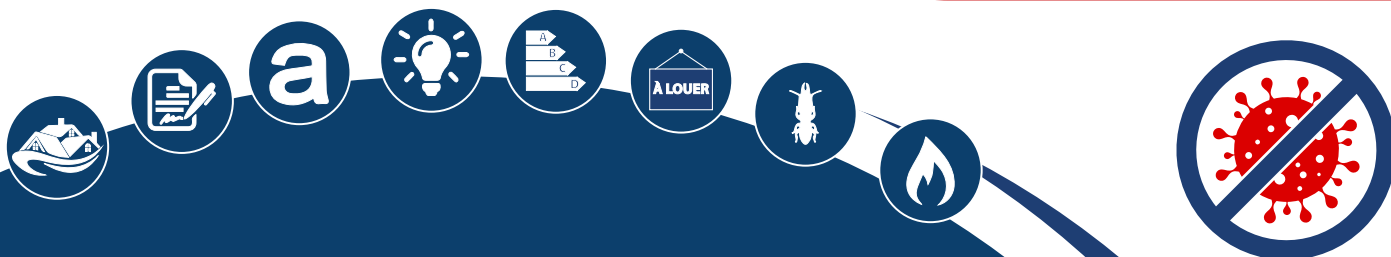
Votre logement abrite une personne malade de la Covid19, testée positive, très sensible... ?

Vous ne pouvez pas assurer le respect des conditions d'intervention du diagnostiqueur et des gestes barrière pendant sa mission ?

SIGNEZ- LE DES MAINTENANT, avant la date d'intervention au :



FÉDÉRATION
INTERPROFESSIONNELLE
DU DIAGNOSTIC IMMOBILIER



INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

**PROTÉGEONS-NOUS
LES UNS LES AUTRES**



**Se laver régulièrement
les mains ou utiliser une
solution hydro-alcoolique**



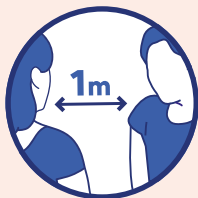
**Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir**



**Se moucher dans
un mouchoir à usage unique
puis le jeter**



**Éviter
de se toucher
le visage**



**Respecter une distance
d'au moins un mètre
avec les autres**



**Saluer
sans serrer la main
et arrêter les embrassades**



**En complément de ces gestes, porter un masque
quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée**



GOVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000
(appel gratuit)

